



COMMUNE D'AVUSY

CH-1285 Athenaz

SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 MARS 2016

La séance est ouverte à 20h05, par Mme Françoise CERUTTI, présidente.

Présents : Monsieur Didier FLECK, adjoint.
Monsieur Olivier GOY, adjoint.

Mesdames Françoise CERUTTI, Adélaïde CRUCHON, Claire-Lise HALDEMANN et Ursula ZIELAZEK, Messieurs Thierry BUBLOZ, Patrick FISCHLER, Serge GUINAND, Jacques HUTIN, Philippe ISELI, Olivier JUNGO, Daniel MENETREY et Joël PÜRRO, conseillères et conseillers municipaux.

Excusés : MM. René JEMMELY, maire et Claude-André MEYER, conseiller municipal.

Ordre du jour

1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 février 2016 ;
2. Communications du bureau du Conseil municipal ;
3. Communications de l'Exécutif ;
4. Propositions de l'Exécutif :

Présentation des comptes de l'exercice 2015 en première lecture ;

Délibération

D 01-2016 P : projet de modification des limites de zones n° 29922-504 (création d'une zone industrielle et artisanale affectée à des activités de recyclage de matériaux minéraux au lieu-dit «Sous-Forestal») à l'initiative du DALE ;

5. Proposition du Conseil municipal :

Motion

M 01-2016 P : projet de construction sur les terrains Portier ;

6. Autres propositions de motions et de résolutions ;
7. Communications des commissions ;
8. Fixation des dates des prochaines commissions ;
9. Questions et divers.

Décisions prises lors de la séance du Conseil municipal

- D 01-2016 P : projet de modification des limites de zones n° 29922-504 (création d'une zone industrielle et artisanale affectée à des activités de recyclage de matériaux minéraux au lieu-dit «Sous-Forestal») à l'initiative du DALE : préavis défavorable à l'unanimité des membres présents (10).

- M 01-2016 P : projet de construction sur les terrains Portier : motion acceptée à l'unanimité des membres présents (11).
- Motion pour la modification des accès aux bennes à déchets de jardins installées à la route du Creux-du-Loup et au chemin du Cannelet (Champlong) et la mise en place d'une benne à Athenaz : acceptée à l'unanimité des membres présents (11).

1. **Adoption du procès-verbal de la séance du 2 février 2016**

Les conseillers n'ont aucune remarque à formuler, le procès-verbal est accepté à l'unanimité des membres présents (10).

2. **Communications du bureau du Conseil municipal**

Pas de communication.

3. **Communications de l'Exécutif**

3.1 Route de Sézegnin

L'Etat nous a écrit pour nous informer qu'un nouveau revêtement phonoabsorbant sera posé sur la route de Sézegnin courant 2016 (du 24, route de Sézegnin jusqu'à la douane).

Mme CERUTTI demande si la commune va profiter des machines sur place pour prolonger la pose de revêtement ?

M. GOY : très certainement.

3.2 Social

Lors de la réunion des Maires et adjoints du 4 mars dernier, la question de l'accueil des requérants d'asile était à l'ordre du jour. Après un tour de table auprès des sept communes de la Champagne, il en ressort que la plupart n'ont pas de locaux disponibles à mettre à disposition.

Cartigny pourrait accueillir une famille, comme Avully actuellement.

Une décision commune a été prise, de répondre par la négative à une sollicitation de l'Hospice général qui demande des moyens financiers aux communes pour aider à l'intégration sociale des migrants.

Il ne s'agit pas d'un refus de fond, mais de forme, car les indications qui nous sont données par l'Hospice sont très floues et des informations supplémentaires seront demandées.

Un article qui est paru dans la Tribune de Genève d'aujourd'hui fait mention de 120'000 requérants à accueillir cette année et les communes devront certainement se prononcer sur ce sujet.

3.3 FASE

Une nouvelle coordinatrice de région est en place, il s'agit de Madame Alexandra PITTET.

3.4 FAO

L'article sur la commune qui doit paraître dans le Feuille d'Avis Officielle du 22 mars prochain est prêt.

D'ici peu, la FAO ne sera plus éditée sur support papier, mais ne sera disponible que sur Internet.

3.5 Scolaire

Le conseil d'établissement est moribond.

Lors du passage du régime des inspecteurs au régime de direction, nous avons dû créer des établissements scolaires ; pour nous, il regroupe les écoles d'Athenaz, Avully, Chancy, d'où la nomination de conseils d'établissements avec une volonté de dimension pédagogique, composés d'enseignants, de parents d'élèves, du GIAP, des autorités communales.

A l'heure actuelle, Mme EMERY-TORRACINTA a retiré le volet pédagogique, estimant que les conseils d'établissements n'avaient plus à se charger de ce genre de questions. C'est pourquoi la question s'est posée de maintenir ou non ces conseils.

Nous n'avons en l'état pas de réponse formelle. Prochaine réunion à la rentrée 2016 et nous verrons à ce moment-là la décision qui sera prise.

3.6 Sécurité

Par souci d'efficacité, tout le dispositif cantonal incendie et secours est remis sur la table, ne répondant plus aux exigences de notre canton (ce dispositif date des années 70).

Plusieurs variantes ont été examinées, dont l'option qui semble se dégager, à savoir : un corps unifié avec un commandant centralisé, qui bénéficierait d'une gouvernance intercommunale et qui piloterait un dispositif composé de professionnels du SIS et de volontaires des communes qui fonctionneraient dans une mixité d'activités et de tâches.

Actuellement, il y a trois casernes principales sur le canton, et deux casernes subsidiaires, ce qui n'est pas assez. La nuit, il n'y a que la caserne principale (Vieux-Billard) qui est en fonction. L'idée est que toutes les casernes principales soient opérationnelles 24/24h et de créer deux casernes supplémentaires.

4. Propositions de l'Exécutif

4.1 Présentation des comptes de l'exercice 2015 en première lecture

M. GANGLOFF distribue les comptes de fonctionnement, investissement et bilan, ainsi que les notes explicatives qui détaillent plus particulièrement les postes où des dépassements ou des rentrées diffèrent de ce qui avait été prévu.

Le bénéfice est très important, de l'ordre d'environ Fr. 600'000.--. Il se justifie notamment par des recettes fiscales inattendues et des économies réalisées. Nous avons profité de ce bénéfice pour augmenter nos provisions pour pertes sur débiteurs.

M. GANGLOFF reste à disposition pour toutes les questions que les conseillers ou la commission finances pourraient avoir.

La prochaine commission des finances est agendé au 19.04.16 à 20h et si besoin une autre commission est prévue le 27.04.16 à 20h.

4.2 Délibération 01-2016 P – projet de modification des limites de zones n° 29922-504 (création d'une zone industrielle et artisanale affectée à des activités de recyclage de matériaux minéraux au lieu-dit «Sous-Forestal») à l'initiative du DALE

Le dossier n'a pas varié d'un iota, ni sur l'avant-projet de loi, ni sur le plan ou quoique ce soit d'autre.

Les seules choses dont nous disposons en plus sont les réponses du Conseil d'Etat aux remarques faites par les citoyens lors de l'enquête publique.

Nous avons jusqu'au 2 mai pour prendre position, d'où le projet de délibération, standard, dans les cas de modification de limites de zones. La question a été posée à M^e MEGEVAND de savoir comment formuler l'exposé des motifs. Suite à ses conseils, nous avons formulé

un texte sobre, qui se limite aux aspects techniques et avons joint en annexe les écritures les plus récentes, en l'occurrence, les trois dernières de M^e MEGEVAND.

Si le Conseil de ce soir décide de renvoyer cette délibération en commission, il faudra prévoir de fixer une séance extraordinaire pour voter ce texte dans les délais.

Il faut encore savoir qu'il nous manque tous les préavis des autres services cantonaux, pièces que nous avons demandées à obtenir depuis maintenant une semaine. Bien que notre requête ait été acceptée, nous n'avons toujours rien reçu à ce jour.

M. GANGLOFF n'ayant plus de précisions à apporter, Mme CERUTTI demande qui est pour entrer en matière ? Unanimité des membres présents.

Y a-t-il des conseillers qui sont pour le renvoi en commission ? Non, à l'unanimité des membres présents.

Mme CERUTTI lit le texte de la délibération, est c'est à l'unanimité des membres présents (10), que le Conseil municipal d'Avusy

DECIDE

De persister dans ses griefs et son argumentation déjà avancés,

De préviser défavorablement le projet de loi de modification les limites de zones, plan n° 29922-504, au lieu-dit «Sous-Forestal», feuille cadastrale n° 42, parcelles n° 85, 86 et 87, version au 27.06.2012, pour la création d'une zone industrielle et artisanale affectée à des activités de recyclage de matériaux minéraux.

M. GANGLOFF : vu la décision défavorable du Conseil municipal, la procédure va se dérouler comme suit : la délibération retourne au département, puis au Conseil d'Etat, qui auditionnera le maire.

M. GUINAND : le citoyen peut-il encore faire quelque chose ?

M. GANGLOFF : seulement après l'audition de l'Exécutif, dans le cas de la procédure d'opposition.

20h30 : Mme CRUCHON rejoint la séance.

5. **Proposition du Conseil municipal**

5.1 Motion 01-2016 P : projet de construction sur les terrains Portier

M. GUINAND : cette motion fait suite à celle présentée lors de la dernière séance du Conseil municipal et qui a été renvoyée en commission. Pour rappel, cette motion demandait à faire appel à un expert indépendant, à même de nous expliquer les avantages et inconvénients de chaque solution (PPE, coopérative, fondation, etc.), car il est important d'avoir tous les éléments en mains pour bien comprendre et justifier notre choix.

M. PÜRRO souligne que la commission a préavisé cette motion à l'unanimité.

M. GANGLOFF souligne que cette motion n'aura peut-être plus sa raison d'être après la venue de M^e Bertrand REICH le 5 avril prochain à 18h.

M. BUBLOZ : c'est afin de permettre à l'Exécutif d'inviter cette personne, que les membres de la commission ont décidé de maintenir cette motion.

Les conseillers n'ayant plus rien à ajouter, Mme CERUTTI lit le texte de la motion, est c'est à l'unanimité des membres présents (11), que le Conseil municipal d'Avusy

INVITE

le Maire à :

1. Consulter l'avis d'un ou plusieurs experts afin de pouvoir renseigner de façon optimale la commission sur les différents avantages et inconvénients de chaque option.

M. BUBLOZ : pour simplifier les débats, l'information est pour l'instant uniquement donnée aux membres de la commission Portier. Une fois que le travail sera suffisamment avancé, une discussion se tiendra autour de la table du Conseil municipal.

6. Autres propositions de motions et de résolutions

Un projet de motion a été déposé par M. HUTIN, projet qui a pour titre : modification des accès aux bennes à déchets de jardins installées à la route du Creux-du-Loup et au chemin du Cannelet (Champlong) et la mise en place d'une benne à Athenaz.

M. HUTIN : le but est de les rendre plus accessibles, aussi bien lorsqu'elles sont vides, que lorsqu'elles sont pleines ; que l'on puisse y accéder avec des voitures ou des remorques en toute sécurité. Il a englobé la benne de Champlong, mais a appris entre temps qu'elle sera incluse dans un projet d'aménagement de la parcelle. Il est néanmoins important d'en tenir compte.

Mme CERUTTI demande qui est pour l'entrée en matière : unanimité.

M. BUBLOZ : il a été discuté en commission de la possibilité de mettre également une benne à Athenaz. Comment faut-il donc procéder pour l'inclure dans cette motion ? Est-il plus judicieux de parler dans un premier temps de celles qui existent ?

M. HUTIN pense qu'il est préférable d'étudier le projet en deux temps. Athenaz demandera certainement un aménagement particulier, sans compter que le lieu n'est pas encore défini.

M. BUBLOZ : la commission des travaux doit-elle faire une demande pour ce saisir du projet de benne à Athenaz ?

M. GOY pense que l'on pourrait très bien rajouter l'étude d'une benne à Athenaz sur la motion présentée ce soir.

M. PÜRRO : nous pourrions effectivement amender la motion en ajoutant la benne à Athenaz.

Les conseillers n'ayant plus rien à ajouter, Mme CERUTTI lit le texte de la motion avec les amendements proposés, et c'est à l'unanimité des membres présents (11), que le Conseil municipal d'Avusy,

INVITE

Le Maire à :

1. Etudier une solution pratique et sécurisée, qui tient compte de la manutention de la benne.
2. Etudier la mise en place du même type de benne dans le village d'Athenaz.
3. Demander des devis.

7. Communication des commissions**7.1 Commission environnement**

La commission demande si le Conseil municipal est d'accord pour que la commission dépose prochainement un projet de motion pour proposer à nos habitants une broyeuse à branchages itinérante, avec des jours fixes définis ?

M. GANGLOFF rappelle qu'il n'y a pas besoin d'un mandat pour initier une discussion ou une motion.

Une fois que le projet de motion est prêt, il suffit de le présenter au Conseil municipal qui choisit de renvoyer le sujet en commission ou de le voter tout de suite.

7.2 Commission sociale

Soirée à thème sur la sécurité et plus particulièrement sur les gestes qui sauvent et la self-défense : 17 enfants étaient inscrits et sont partis contents de la soirée.

Une section de samaritains enfants s'est occupée de leur apprendre les premiers gestes.

Ce fut un bon moment.

Sortie des aînés : agendée au 16 juin 2016.

Fête de la musique : dimanche 19 juin 2016. Il faut s'agiter un peu pour trouver des groupes d'ici la fin de cette semaine. M. GANGLOFF rappelle que le secrétariat de la mairie est à disposition de la commission sociale.

8. Fixation des dates des prochaines commissions

- Mardi 05.04.16 à 18h. commission ad hoc Portier
- Jeudi 07.04.16 à 18h30 commission sociale
- Mercredi 13.04.16 à 18h. commission travaux
- Lundi 18.04.16 à 20h30 commission environnement
- Mardi 19.04.16 à 20h. commission finances
- Mercredi 27.04.16 à 20h. commission finances (si besoin)
- Mercredi 04.05.16 à 18h30 commission économie

9. Questions et divers

9.1 M. GOY : il manque une personne pour constituer une équipe pour la course du coteau.

9.2 M. FLECK : la sortie des aînés a été déplacée au jeudi 16 juin. Les membres de la commission sociale sont invités à y participer.

Le lieu reste encore à définir.

9.3 Mme HALDEMANN invite les membres du Conseil municipal à aller voir le film «Demain» qui parle de la possible disparition de l'être humain en 2100. Il est projeté au cinéma City aux Eaux-Vives.

9.4 M. HUTIN propose, pour la sortie du Conseil, qu'un petit budget soit voté et inscrit au compte y relatif. A réfléchir.

Mme CERUTTI dit qu'il faudrait aussi réfléchir à la formule : plusieurs fois un jour ou une fois plusieurs jours ?

9.5 M. PÜRRO s'inscrit à la course du coteau et rejoint ainsi MM. GUINAND et GOY.

9.6 Mme CRUCHON prie de bien vouloir excuser son retard.

9.7 M. MENETREY : quelqu'un a-t-il reçu un e-mail de M. Thibault BATMAN ?

Plusieurs conseillers l'ont reçu. M. PÜRRO explique qu'il s'agit d'une personne qui fait son travail de Master pour l'UNI sur la charge des conseillers municipaux des communes de moins de 1'000 habitants. Le questionnaire prend à peu près une heure de temps.

9.8 Mme CERUTTI : où en sommes-nous avec les calendriers destinés aux aînés ?

Pour l'instant, c'est le statu quo.

Nous arrivons au bout des demandes et la synthèse reste à faire.

La séance est close à 21h15.

Un conseiller :

Le secrétaire :

Le président du Conseil :